

Association Miman-Bénin

RAPPORT DE LA TRESORIERE

Année 2020

Chers Membres de Miman-Bénin,

Traditionnellement, les rapports des trésoriers consistent en de longues énumérations de chiffres. Je vais ici ne vous en donner que quelques uns, arrondis à l'unité. Vous trouverez en annexe le compte d'exploitation et le bilan comptable de l'année 2020, et je tiens à disposition de celles et ceux qui le souhaitent le détail de la comptabilité.

Lors de l'année 2020, 119'782 CHF sont entrés dans les caisses de notre Association, dont des subventions de Communes genevoises de 97'832 CHF pour le Centre de Formation professionnelle de Ouassaho, le CFPO, et de 4'500 CHF pour le Groupement féminin Fifonsi Aidoté, 7'000 CHF de l'Institut Robin des Bois, 6'000 CHF des Services Industriels de Genève, 1'025 CHF du Groupe d'aide au développement du Collège Sismondi et les 3'425 CHF restant étant issus des cotisations des membres, de dons de particuliers et recettes diverses.

Les frais de fonctionnement de notre association s'élèvent à 948,75 CHF, ce qui représente moins de 2% des dépenses totales. Cette année, une grande partie de nos efforts se sont concentrés sur le CFPO avec une dépense totale pour ce centre de 51'521 CHF, dont 24'171 CHF pour compléter l'écolage des plus démunis, 6'144 CHF pour les kits d'installation dans la vie active des jeunes diplômés et le reste pour diverses autres constructions et de l'équipement, notamment en matériel pédagogique.

Les 10'500 CHF reçus pour le groupement féminin Fifonsi Aidoté, destinés à installer une borne-fontaine avec un forage et une pompe électro-solaire, n'ont pas pu être dépensés en 2020, faute d'avoir réuni la totalité de la somme nécessaire à ce projet. L'eau pourra couler pour cette coopérative de femmes en 2021, une fois le complément obtenu.

L'exercice se solde par un excédent de recettes de 67'313 CHF. La pandémie a retardé de nombreux processus d'analyse et d'attribution des subventions, ce qui a induit que la majorité des fonds reçus en 2020 sont arrivés sur notre compte durant les deux derniers mois de l'année. Cet argent sera dépensé en 2021 selon l'avancement des projets pour lesquels il a été alloué.

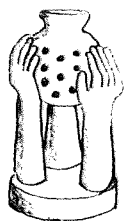
Il n'est pas dans les buts de notre Association de cumuler des liquidités, mais les conditions exceptionnelles de cette année particulière ont fait que nous terminons l'année avec un solde de 84'893 CHF sur notre compte bancaire.

Je remercie chaleureusement toutes les communes et associations ainsi que l'Institut Robin des Bois, les SIG et tous les donateurs privés qui nous ont apporté leur soutien financier, et les membres de Miman qui, en plus, nous procurent également des encouragements dans nos actions, de par leur présence à nos côtés.

Avully, le 26 mars 2020

Christiane Meillaz
Trésorière

Ch. Meillaz



Association Miman-Bénin

Compte d'Exploitation du 01.01.2020 au 31.12.2020

Comptes	Désignation du compte	Solde DB CHF	Solde CR CHF
	Versements au Bénin pour CFPO		
4001	Equipement commun	7 744.52	
4002	Equipement pédagogique	7 401.19	
4001	Infrastructures, bâtiments	6 060.39	
4003	Bourses d'études	24 170.70	
4005	Kits installation	6 143.91	
6000	Frais de transport	-	
6002	Achat matériel en CH pour CFPO	-	
Total CHARGES D'EXPLOITATION pour CFPO		51 520.71	-
AUTRES CHARGES D'EXPLOIT.			
6001	Frais de voyage	-	
5200	Frais de CCP	150.35	
5100	Frais Site WEB	450.00	
5001	Imprimés	170.00	
	Autres charges d'exploit.	178.40	
Total AUTRES CHARGES D'EXPLOIT.		948.75	-
Total CHARGES D'EXPLOITATION		52 469.46	
PRODUITS D'EXPLOITATION			
3800	Cotisations et dons de personnes privées		3 405.00
3802	Remboursement frais de voyages		-
3000	Collectivités publiques pour CFPO		97 832.00
dont	<i>Meyrin</i>		30000
	<i>Genève (Ville)</i>		20000
	<i>Carouge (subventions 2019 et 2020)</i>		11000
	<i>Genthod (pour atelier Bio)</i>		8600
	<i>Collonge-Bellerive</i>		4000
	<i>Confignon (subventions 2019 et 2020)</i>		8532
	<i>Lancy</i>		4000
	<i>Onex</i>		4000
	<i>Russin</i>		2000
	<i>Vandoeuvres</i>		2000
	<i>Chêne-Bourg</i>		1500
	<i>Grand-Saconnex</i>		1000
	<i>Troinex</i>		500
	<i>Veyrier</i>		500
	<i>Chancy</i>		200
3100	Entreprises, Fondations, ... pour CFPO		8 025.00
dont	<i>Institut Robin des Bois (matériel pédagogique)</i>		7000
	<i>"Actions parrainages" du Collège Sismondi</i>		1025
3200	Collectivités publiques pour Fifonsi		4 500.00
dont	<i>Chêne-Bougeries</i>		2500
	<i>Thônex</i>		2000
3300	Entreprises, Fondations,... pour Fifonsi		6 000.00
dont	<i>SIG</i>		6000
3900	Recettes diverses		20.00
Total PRODUITS D'EXPLOITATION			119 782.00
Excédent sur exercice		67 312.54	
Total Balance		119 782.00	119 782.00

Bilan	Année 2020
ACTIF	
CCP	84 893.45
Immobilier au Bénin: bâtiment du CFPO	230 000.00
Total actif	314 893.45
PASSIF	
Capital propre (immobilier au Bénin)	230 000.00
Réserve 2019	17 580.91
Exercice 2020	67 312.54
Total passif	314 893.45

Attribution prévue des liquidités	
CFPO Infrastructures	26 000.00
CFPO bio	8 600.00
Kits d'installation	15 600.00
Bourse d'études	24 000.00
Fifonsi	10 500.00
Non attribué	193.45
Total	84 893.45

Avully, le 26 mars 2020

Christiane Meillaz
Trésorière

C. Meillaz

Rapport des vérificatrices aux comptes de l'association Miman-Bénin

Exercice 2020

Conformément à notre mandat, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'Association Miman-Bénin, pour l'exercice 2020.

Nous avons contrôlé la concordance des valeurs entre les relevés mensuels du compte postal, les pièces comptables, le compte des Pertes et Profits et les bilans annuels.

Nous avons constaté que les écritures ont correctement été passées dans les différents comptes des charges et produits, et que le compte des Pertes et Profits correspond parfaitement au bilan.

Le total des charges s'élève à CHF 52'469,46, alors que le total des produits s'élève à CHF 119'782,00 ce qui laisse apparaître un excédent de CHF 67'312,54 sur l'exercice 2020.

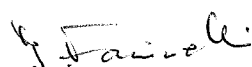
Le solde du compte postal s'élève à CHF 84'893,45 au 31 décembre 2020, ce qui correspond à l'excédent de l'exercice 2020 et aux réserves de 2019 qui étaient de CHF 17'580,91.

En conséquence, nous proposons à l'assemblée générale d'approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge à la trésorière.

Nous terminerons ce rapport en adressant nos remerciements au comité et à la trésorière pour la clarté et la parfaite tenue de la comptabilité.

Carouge, le 29 mars 2021

Jeanine FARINELLI



Anne-Marie FELKEL

